
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR – GOLDEN CLUB SUBAQUATIQUE

Du mardi 9 janvier 2024

Maison des associations – 2 rue de la Cordière 69800 SAINT PRIEST

Ordres du jour

Sujet I.01 – Point subventions ANS 2024	3
Sujet I.02 – Point rescrit fiscal	3
Sujet I.03 – Certificat médical Eve Marie WESTPHAL	3
Sujet I.04 – Points commissions.....	3
Sujet I.05 – Point trésorerie	5
Sujet I.06 – Modification de l’adresse de gestion du Golden	6
Sujet I.07 - Prochaines réunions comité directeur saison 2023/2024	6

Présidente de séance : Laure ORTINO

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

<u>Membres comité directeur présents (13) :</u>	<u>Membres comité directeur excusés :</u>
ORTINO Laure (Présidente)	DE BREBISSON Jaime (Secrétaire)
AUDOUY Lionel (Président Adjoint et Directeur Technique)	LAMBIN Rémy (Trésorier)
AUDOUY Patricia (Secrétaire adjointe)	COURSAT Valérie (Adjointe sorties)
TENNERONI Isabelle (Trésorière adjointe)	HEMMINOT Joyce (Adjointe bar et salle)
DAVID Olivier (Directeur NEV)	BEAUDIQUEZ Thierry (webmaster)
PELLETIER Christophe (Directeur Matériel)	MOREL Arnaud (Administrateur)
FABRIS Ghislaine (Directrice sorties)	VANHILLE Yohann (Administrateur)
BALANCHE Marc (Directeur Biologie)	
CHRISTOT Florian (Directeur bar et salle)	
DURAND Gérard (Administrateur)	
GROSBOIS Guy (Administrateur)	
ORTINO Cédric (Administrateur)	

Le quorum n'est pas atteint : 12 membres du comité directeur présents.

Quorum atteint quand 2/3 des membres présents (13 membres).

Sujet I.01 – Point subventions ANS 2024

Il est prévu de présenter des demandes de subventions pour des projets concernant la NEV, la formation jeunes et la plongée sportive en piscine.

Par rapport à la subvention ANS 2023 reçue concernant la formation des encadrants, Laure a fait un prorata en fonction de la somme reçue et du pourcentage de participation du club (*cf annexe n°1*)

Il va être nécessaire de justifier l'utilisation des subventions 2023 pour les différentes actions. Ceci est un pré-requis pour pouvoir faire une demande ANS pour 2024.

Subventions Sport santé : L'activité n'a pu démarrer faute de participants et comme le budget doit être dépensé sur l'année 2023, il sera donc restitué à l'ANS.

Sujet I.02 – Point rescrit fiscal

Le CODEP69 n'a pas reçu, à ce jour, de réponse des impôts.

Sujet I.03 – Certificat médical Eve Marie WESTPHAL

Eve Marie WESTPHAL a fourni début décembre 2023 un certificat médical qui s'est avéré être identique, en tout point, au certificat médical de décembre 2022. Seule la date était différente. Le document, de qualité médiocre, a été transmis par mail. Après des échanges, il a été demandé à Eve Marie de fournir l'original du certificat médical et que dans l'attente de celui-ci elle n'était pas autorisée à accéder à la piscine. Fin décembre 2023, un certificat médical original a été transmis et l'accès à la piscine a été à nouveau autorisé.

Sujet I.04 – Points commissions

NEV : Entraînement pour la traversée de Lyon à la palme tous les dimanche matin à Méribel – 14 inscrits pour la compétition du 21 janvier 2024 dont 3 en PMT.

Prochaine compétition le 1^{er} mars à TOURS. Compétition du Chaux annulée en avril ?

Commission Technique :

- 17 élèves en préparation N1
- 9 en préparation N2

- 9 en préparation PA40/N3
- 3 préparations initiateurs dont 1 prépa MF1

Une formation RIFAP reste à organiser. Trois membres du club (Anaëlle BACQUET, Marc BALANCHE, Simon DELATTRE) vont être formés à ANTEOR début février 2024 et pourront ensuite mettre en place cette formation au sein du club.

2 fosses supplémentaires ont été ajoutée au calendrier. Il sera nécessaire de revoir les modalités d'annulation.

Souhait de modification de la participation des élèves à l'encadrement de 1 euro à 3 euros.

Nécessité de prévoir une réunion du bureau pour travailler sur le budget.

PSP (Elodie avec l'aide d'Alain) : 12 personnes - 3 compétitions de prévues au calendrier (Iles de la sorgues, Clermont ferrant, Anger).

Recherche de personnes intéressées pour devenir arbitre lors des compétitions (conditions d'accès : niveau 1 minimum)

.

Sorties :

Valérie se rend au salon et prévoit de rencontrer Mme Nathalie SEGUIN, propriétaire du club en Egypte, pour avoir des infos sur la date limite pour confirmer les besoins en nitrox et en encadrants pour la sortie club du mois de juin 2024 ainsi que l'échéancier du reste à payer.

Marc a été désigné par Laure et Lionel pour réaliser les palanquées pendant la semaine en Egypte.

Les responsables de la commission sortie vont débiter la préparation de la saison 2024/2025. La question se pose de savoir si nous maintenons une sortie au mois de novembre car peu de participants et d'encadrants ces deux dernières années. Le directeur technique concerte une partie des encadrants et donne une réponse dans la semaine.

Pour la sortie d'avril 2024 au CIP Fréjus, 8 plongées ont été achetées par l'intermédiaire du CODEP69 qui a des tarifs préférentiels. Il restera 72 plongées à acheter à 26 euros.

Destinations possibles pour la saison 2024/2025 : Séjour cours région Cerbère, séjour Egypte départ du bord (Rohanou resort – club de plongée WONDERFUL dive).

Matériel :

Christophe souhaiterait mettre en place une équipe spécifique TIV. Plusieurs personnes se sont déjà proposées.

Révision des détendeurs à prévoir tous les deux ans mais difficulté de trouver un magasin de plongée pouvant effectuer ces révisions pendant l'été car fermeture en août. Des informations sur ce sujet seront demandées à SCUBA WIND à Pont de Claix.

Prévoir d'acheter des manomètres et des flexibles ainsi que des vis clapet pour les robinets de blocs.

Compresseur : Le boîtier de température ne fonctionne plus. Le constructeur a fourni, à notre demande, un protocole pour « shunter » le boîtier dans l'attente de la réception de la pièce.

Au vu de l'urgence, le bureau a été sollicité, antérieurement au comité directeur de ce jour, afin de donner son avis sur le montant de la pièce : 539 euros TTC. L'avis a été positif. Délai de réception de 2 à 3 semaines.

Le compresseur a été financé par la Mairie. Il sera nécessaire d'échanger avec la Mairie sur le sujet de : « qui finance la maintenance du compresseur. »

Il sera à prévoir le changement de piston du compresseur qui aurait dû être fait en 2020 pour un montant d'environ 3500 euros.

Bar :

Galette des rois prévus jeudi 11 janvier 2024. Prévision d'organiser un repas au restaurant d'ici le printemps.

Le comité directeur est favorable au fait de fêter les anniversaires une fois par mois pour ceux qui le souhaitent.

Sujet I.05 – Point trésorerie

Compte courant : 12 300 euros environ

Livret : 22 400 euros environ

Créances adhérents : 1200 euros. Les relances multiples ont permis d'améliorer les impayés.

Voyage en Egypte : Toutes les personnes ont réglé leur acompte.

Sujet I.06 – Modification de l’adresse de gestion du Golden

La modification du siège social du Golden club subaquatique a été effectuée en juillet 2022 auprès de la préfecture du Rhône et nous nous sommes aperçus ultérieurement que la modification de l’adresse de gestion n’avait pas été effectuée, en même temps, car cet élément doit être spécifié dans le procès-verbal et n’est pas de fait.

Par ce procès-verbal de comité directeur, nous notifions que l’adresse de gestion du Golden club subaquatique est : Le radar – 13 allée du Parc du Château – 69800 SAINT PRIEST.

Sujet I.07 - Prochaines réunions comité directeur saison 2023/2024

Mardi 5 mars 24

Mardi 14 mai 24

Mardi 9 juillet 24

La présidente

Laure ORTINO



La secrétaire adjointe

Patricia AUDOUY



La trésorière adjointe

Isabelle TENNERONI



Annexe n°1

	Prix à l'unité	Total (euros)		Subvention
Stage initiale initiateur (Anaëlle)		45	Annaëlle:	13,5888
Examen initiateur (Anaëlle)		50		
Stage final formation MF1 (Laure cedric et brice)	780	2340	Cédric et laure	504,05007
Sorties CTD - 3 sorties formation MF1 (Laure et cedric) 2 sorties de formation brice	260	2080		
Déplacements enseignement théorique formation MF1 (6 temps)(Laure cedric)	56 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	222,096	Brice	217,5524
Déplacements enseignement théorique formation MF1 (1 temps)(Laure et cedric)	76 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	50,24		
Frais déplacement stage final MF1 (Laure cedric et brice)	876 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	579,36	Anne:	264,91
Frais déplacement stage final MF1 (péage)(Laure cedric et brice)	41,7 euros x 2	83,4		
Sorties CTD - 1 sortie formation MF2 (Anne)	260	260		
Stage capitalisation MF2 (Anne)		530		
Stage final examen MF2 (Anne)		750		
Total		6990,096		
	subvention demandée	4194,0576		
	frais des élèves	2796,0384		
	Subvention accordée	1 000 €		
		Soit 23,84%		